

Date de dernière mise à jour le 27 février 2025

## Métiers et débouchés

Le titulaire du BTS en Électrotechnique travaille sur l'énergie électrique, sa conversion et son utilisation. Il intervient dans la conception, la réalisation et la maintenance des équipements électriques.

## Durée et organisation

### Formation en contrat d'apprentissage

**Durée** : 2 ans – 675 heures de formation par an

**Alternance** : 15 jours en entreprise – 15 jours en centre de formation

### Lieu et Dates

EXINCOURT – Rentrée en septembre de chaque année

## Objectifs de la formation

- Conception – étude préliminaire
- Conception – étude détaillée du projet
- Conduite de projet/chantier
- Réalisation, mise en service d'un projet
- Analyse, diagnostic, maintenance

## Secteurs concernés

Ce technicien supérieur peut exercer son métier dans des entreprises ayant des activités dans les domaines suivants :

- La production et la gestion de l'énergie électrique.
- Le transport et la distribution d'énergie électrique.
- Le contrôle et la maintenance des installations électriques industrielles et tertiaires.
- La fabrication d'équipements automatisés.
- Les équipements publics (éclairage, signalisation...)

## Programme

### Matières techniques

- Sciences appliquées
- Génie électrique
- Essais de systèmes
- Construction mécanique

## Admission

### Public

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus\*
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ou travail

*\*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation*

### Pré-requis

- Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel

Pour tout autre profil, nous contacter.

## Modalités et délais d'accès

### Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien collectif et/ou individuel, signature d'un contrat d'apprentissage

### Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage

### Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

### Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (à étudier avec le référent handicap du centre)

### Tarif

Pour l'apprenti-e : Le tarif de la formation sera financé par l'OPCO de l'entreprise d'accueil avec qui le contrat sera signé.

Pour l'entreprise d'accueil : le tarif de la formation sera pris en charge par l'OPCO selon le référentiel France Compétences en vigueur, sans reste à charge.

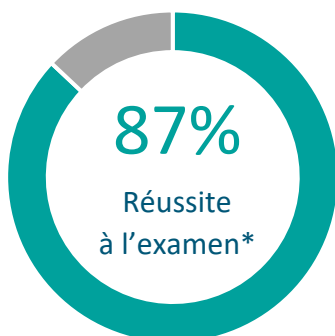
Pour plus d'informations, voir rubrique « [Grille tarifaire des formations en alternance](#) » sur notre site internet.

Nous consulter pour un devis personnalisé.

## Matières générales

- Mathématiques
- Culture générale
- Communication
- Anglais

## Indicateurs de performance pour le niveau



\*Indicateur mis à jour le 3 octobre 2024 (Données promo 2024)

## Modalités et moyens pédagogiques

### Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

### Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés aux besoins en formation.

### Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC +2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine.

### Modalités d'évaluation et d'examen

Les candidat-es sont présentés-ées aux épreuves générales et techniques du **BTS ELEC**, diplôme délivré par le ministère de l'Éducation Nationale.

### Validation diplôme / blocs de compétences

#### **BTS ELEC – Electrotechnique**

La certification est composée de plusieurs blocs de compétences. La formation peut être validée totalement ou partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs.

### Poursuites d'études

- LICENCES PROFESSIONNELLES
- ECOLES D'INGENIEURS

## Contacts

### Pôle Formation UIMM

#### Franche-Comté / Site d'Exincourt

5 rue du château – 25400

03 81 32 67 32

[apprentissage-nfc@formation-industries-fc.fr](mailto:apprentissage-nfc@formation-industries-fc.fr)